

ÉTYMOLOGIF

De l'ancien français mettre à bandon laisser au pouvoir de, mettre à permission, à autorité. C'est

donc remettre, céder, confier, laisser aller et finalement délaisser.

Abandon physique ou/et abandon psychologique qu'éclaire «Un autre sens».



Cans Un autre sens

Se sent abandonné, **celui qui est en manque d'amour**. Un enfant qui n'est pas aimé pour qui il est, ne peut être en confiance ni avec lui-même, ni avec les autres ; il a continuellement l'impression qu'il manque quelque chose pour qu'il soit aimé ; il a beau faire des efforts, on ne l'aime pas ; il est très affecté.

L'enfant vit l'abandon sous différentes formes :

- il n'est pas le préféré dans la famille (le vit comme tel) ;
- un de ses **parents est décédé**, ou en faiblesse parentale (ne peut assumer son rôle) ;
- on ne **s'occupe pas de lui**, il fait ce qu'il veut, il est livré à lui-même (sans structure) ;
- il est vraiment abandonné (à la DASS, en foyer ou en famille d'accueil) ;
- il est délaissé par un instituteur, oublié parce qu'il est peu vif ou trop discret voire peu intéressant, ou trop difficile à canaliser dans le groupe etc.

Le propos est de reconnaître que l'enfant (petit ou grand) ressent ce sentiment d'abandon même si l'adulte ne comprend pas pourquoi.

On pourra lui parler de croire en lui, qu'il est un bel être, que quoiqu'il fasse, il est un être d'amour, même si ses comportements sont inadaptés. En effet, même si l'enfant vit un cumul d'expériences « non réussies » il pourra entendre que rien n'est définitif mais bien évolutif.